

Diffusion aux membres du comité

Excusés :

- Mesdames Nathalie APPÉRE, Ségolène COMBREZ, Marie-Joëlle RIAUX, Isabelle DANIEL, Catherine GLON, Latifa LAABISSI, Ana SOHIER,
- Messieurs Mohamed BEN HASSEL, Bernard HEUDRE, Gérard GRATCH, Honoré PUIL, Yannick LE GARGASSON, Vincent VALENTIN, Mohamed ZAIDOUNI

Pièces jointes : 8 annexes

COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE CONSULTATIF LAICITE DU 24 NOVEMBRE 2015

Le Comité Consultatif Laïcité s'est réuni mardi 24 novembre 2015 à l'Hôtel de Ville pour consacrer une première séance plénière au thème : "**Laïcité, vivre-ensemble à l'école et dans la péri-école**".

Avant d'engager cette phase de travail, les membres qui le souhaitaient ont été invités à s'exprimer suite aux attentats de Paris, vendredi 13 novembre 2015.

I – Les expressions suite aux attentats du 13 novembre 2015 à Paris

1.1 - Ouverture par René Jouquand

"Nous ne pouvons pas engager nos travaux ce soir en taisant les évènements tragiques du 13 novembre dernier :

Parce que c'est totalement impossible tant ces évènements ont créé de stupeur, de sidération ou d'effroi dans la population : par la violence et la barbarie des actes, par le nombre de victimes, par les lieux visés...et parce que nous nous sommes retrouvés frères, sœurs, voisins ou proches des victimes, car nous avons tous ou presque rencontré quelqu'un qui connaissait quelqu'un qui était un ou une proche de l'une des victimes. Comme si ces morts avaient révélé les faits invisibles qui tissent notre communauté nationale à travers tout le pays.

Totalement impossible de taire ces tragiques journées car elles viennent aussi rappeler les évènements de janvier dernier qui ont conduit Madame la Maire à hâter la mise en place de notre Comité Consultatif Laïcité.

Totalement impossible tant les crimes des terroristes, ce 13 novembre, visaient nos valeurs ...

Ce sont les lumières qui étaient visées à travers la jeunesse, la diversité des victimes, l'esprit de la fête, la culture, la capacité d'un quartier à inventer, un vivre-ensemble heureux et apaisé dans une société multiculturelle...

La volonté des tueurs était d'atteindre le pays dans ce qui fait le cœur de sa culture...

Alors bien évidemment nous voulons ce soir permettre à celles et ceux qui le souhaitent de s'exprimer... Sans consigne particulière bien évidemment, sinon de vous proposer de contenir ces interventions sur une durée maximale d'une heure, car il nous faudrait reprendre dès ce soir nos travaux sur la *Charte rennaise de la laïcité* avec ce premier volet à aborder sur l'école et le périscolaire à partir des réflexions et premières propositions du groupe de travail qui s'est réuni le 12 octobre dernier.

Certes face à de tels actes, face à de telles situations, on peut à juste raison s'interroger sur le sens, sur l'efficacité, sur la portée de nos actions, de nos modes d'intervention, mais Michel WIEVIORKA, sociologue dans une chronique publiée hier (lundi 23 novembre) dans Ouest-France évoquait "*les deux fronts*" pour faire face :

- le premier : celui qui est le plus communément traité par les médias, la nécessité de mesures policières, un premier front que certains nomment "*guerre*" ce que d'autres contestent... et pour lequel les options diplomatiques et militaires sont multiples et qui immanquablement font débat.

- mais ce que je veux souligner c'est que Michel WIEVIORKA en appelait surtout à un second front : celui de politiques publiques tout aussi nécessaires, si, dit-il "*nous souhaitons affronter vraiment les processus qui produisent la radicalisation*". "*Politiques qui doivent viser l'intégration de ceux qui issus de l'immigration sont en sécession et renversent ce sentiment de ne pas avoir leur place en France par la haine et la violence*" et "*Politiques qui doivent apporter des réponses aux demandes de sens de la part d'une jeunesse n'ayant souvent rien à voir avec l'immigration, mais désirant s'inscrire dans une vision, des perspectives d'avenir...alors que l'existence leur semble vide*".

C'est à ces défis qu'il nous faut pouvoir travailler. Les attentats de janvier avaient réveillés le débat sur l'irremplaçable liberté d'expression, sur l'indispensable laïcité républicaine, sur le rôle de l'école et de l'éducation dans la formation des esprits, sur les idées de l'intégration sur la place de l'islam en France. Autant de réflexions aujourd'hui volatilisées comme si la sauvagerie du 13 novembre avait pétrifié la pensée, ou comme si l'on entendait plus que la "*montée puissante de l'État*", selon les mots de François Hollande, mise au service de la sécurité et de la protection des français.

À notre place, dans nos compétences et résolument, il nous faut poursuivre notre travail. Nous mobiliser sur ce deuxième front tout aussi nécessaire. À partir aussi de nouvelles propositions qui s'imposeront dans le contexte présent ou que vous proposerez, peut-être dès aujourd'hui. Plus que jamais, il nous faut poursuivre notre travail. L'heure n'est ni au repos, ni à l'abandon, ni au découragement, ni au repli. Il nous faut continuer à travailler ensemble."

1.2 – Les autres expressions

Interventions de :

- **Loïc Richard** – responsable de la commission culturelle du Centre Avicenne et membre du Conseil d'administration (*annexe 1*)
- **Jean-Luc Masson** - co-Président de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS) - (*annexe 2*)
- **Olivier Putz** – Pasteur de l'Église Protestante Unie

Les événements tragiques ont conduit le monde religieux à un rassemblement unique. À l'initiative de l'Archevêque de Rennes, les représentants des différents cultes ont rédigé un texte co-signé, lu samedi 21 novembre à 18h30 à la Maison des Associations (*annexe 3*).

Il serait encore plus fort que les initiatives prises à l'issue de tels événements, tant d'un côté que de l'autre, mêlent à la fois des représentants du monde religieux et des représentants du monde laïque.

- **Ghania Boucekine** (*annexe 4*)
- **Ahmed Chatmi** – président de l'UAIR

Les échanges avec différentes associations maghrébines rennaises ont mis en évidence un changement de discours par rapport aux événements de Charlie Hebdo. Les attentats de Paris sont cette fois condamnés unanimement.

En revanche, il persiste une ambiguïté dans le discours de jeunes, notamment ceux en échec scolaire, sans diplôme, sans projet professionnel.

Il y a un problème de formation et de connaissance en matière religieuse, tant chez les populations d'origine musulmane, que chez les populations des pays d'accueil, alors que ces populations possèdent une réelle réserve en matière de savoirs.

- **Françoise Soulimant** – personnalité qualifiée (*annexe 5*)
- **Mohammed Ben Hassel** - personnalité qualifiée (*annexe 6*)
- **Marc Gerin** – MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) (*annexe 7*)

II – La restitution du groupe de travail sur la "laïcité à l'école et dans la péri-école".

2.1 - Rappel de la méthode de travail

À partir des auditions, quatre grands thèmes ont été identifiés:

1. Laïcité, vivre-ensemble à l'école et dans la péri-école
2. Laïcité, vivre-ensemble sur l'espace public et dans les équipements publics
3. Laïcité, vivre-ensemble dans le monde associatif
4. Laïcité, vivre-ensemble dans la diversité culturelle et culturelle

Le premier thème traité par le Comité est celui de l'école et du périscolaire afin d'être autant que possible en phase avec le calendrier des travaux du comité de suivi du Projet Éducatif Local. Dans ce cadre, un atelier participatif "*L'éducation à la laïcité, la citoyenneté et la lutte contre les discriminations : un engagement partagé autour de l'école*" s'est tenu mardi 17 novembre en présence d'Éric Favey, inspecteur général de l'éducation nationale, ancien secrétaire national de la Ligue de l'enseignement et de René Jouquand.

2.2 – Le groupe de travail sur la laïcité à l'école et la péri-école

Un groupe de volontaires (René Jouquand, Françoise Soulimant, Nathalie Jaquet, Ahmed Chatmi, Thomas Gachet et Jean Chenot) a travaillé sur ce premier thème à partir des questions issues des auditions. Il s'est réuni une première fois le 12 octobre. Le compte-rendu de cette rencontre a été rédigé par Jean Chenot et Françoise Soulimant, rapporteur du groupe.

La présentation en séance plénière doit permettre de mettre en débat les réponses apportées aux questions soulevées lors des auditions et de voir si d'autres questions émergent. Une seconde réunion de ce groupe, lundi 30 novembre, permettra de travailler une nouvelle version du document qui sera présentée lors de la séance plénière du 15 décembre.

Françoise Soulimant a rappelé que ce groupe a travaillé à partir de questions issues des auditions du Comité sur des sujets qui concernent la Ville : la cantine scolaire, le port du voile par les mères accompagnatrices scolaires, l'apprentissage des langues et cultures d'origine.

Le groupe s'est situé dans le cadre des lois qui régissent le service public de l'éducation. Il ne s'est pas attaché à ce qui relève des programmes, compétence de l'éducation nationale.

Se rapporter à la production du groupe en annexe 8.

2.3 – Les expressions de membres du Comité

2.3.1 – Sur la restauration scolaire :

- Sujet pouvant être abordé lors des conseils d'école où des demandes de repas hallal ou de menus très spécifiques (végétariens) peuvent remonter. Or, la Ville ne saurait décider en fonction d'une confession d'un menu particulier.

- L'abattage rituel des animaux est contrôlé par les autorités religieuses, ce qui a des répercussions financières. Une collectivité qui achèterait une telle viande, financerait donc indirectement un culte.

- La formation des agents municipaux est importante, certains ont exprimés des craintes, notamment de mal-faire ou d'être interrogés par les familles.

- Le besoin de consacrer plus de temps et d'accompagnement pour les repas, réels moments de partage est exprimé.

- C'est aussi un moyen d'éduquer les enfants à la liberté de choix.

- Il n'est pas envisageable de séparer les enfants en fonction de ce qu'ils mangent. La cantine est un lieu collectif, de partage. Il faut prendre le temps d'en discuter avec les parents.

réfléchir à une bonne formulation pour interroger les parents sur leur demande en matière de restauration



2.3.2 – Sur le port du voile par des mères de famille accompagnant des sorties scolaires :

- Le débat porte uniquement sur les femmes musulmanes, mais elles ne sont pas les seules femmes voilées : les orthodoxes, les religieuses le sont aussi...

Le Comité traite toutes les questions ayant émergées des auditions, même si cette question ne relève pas de la compétence de la Ville mais de celle de l'Éducation nationale.

Pour autant, la question du port du voile par les mères de famille accompagnant des sorties scolaires est évoqué comme un faux débat. Le souhait de la plus grande participation des parents à la vie de l'école est noté.

2.3.3 – Sur le contenu des activités périscolaires et extra scolaires

- Un exemple de mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) à la Maison Internationale de Rennes (MIR) est présenté. Des associations de solidarité internationale et les associations de jumelage viennent enseigner aux enfants les cultures d'autres pays.

- Principale proposition : diversification et développement d'actions d'éducation au vivre-ensemble dans le cadre des TAP.

- La Ville de Rennes met en place des formations pour ses animateurs autour de la citoyenneté et de la laïcité pour mieux les outiller face aux situations rencontrées et pour leur permettre de développer des projets qui visent l'éducation à l'autre, à l'interculturel sur les temps scolaires et périscolaires : constitution d'une mallette d'outils.

- La visite des lieux de cultes par les écoles se fait davantage par les écoles privées. Le Comité pourrait éventuellement proposer des préconisations pour créer les conditions de la rencontre pour vivre-ensemble et dépasser l'histoire.

- Il faudrait identifier les ressources à disposition sur le territoire pour incarner les valeurs de la République.

- Il est proposé de créer des parcours mémoriels qui fassent revivre les symboles de la Ville. Ce sujet sera abordé dans le dernier thème "diversité culturelle et culturelle".

2.3.4 – L'apprentissage des langues et cultures d'origine (ELCO)

- Un problème peut venir de l'enseignant car il est difficile de contrôler les enseignements, il peut y avoir des tentatives de prosélytisme.

- La difficulté est amplifiée lorsque l'enseignant ne parle pas français étant rappelé que les enseignants sont parfois des étrangers recrutés par leur pays pour donner ces cours

- Une meilleure connaissance de la langue d'origine permet un meilleur apprentissage de la langue française.

- Deux points de vigilance :

- il peut y avoir une différence entre la langue d'enseignement et la langue maternelle

- l'enseignement de la langue arabe est souvent basé sur le Coran ce qui peut avoir pour conséquence de lier apprentissage de la langue et enseignement religieux.

2.3.5 – L'enseignement du fait religieux (dans les écoles publiques)

Cet enseignement ne concerne que les écoles publiques, il n'entre pas dans le champ du Comité Consultatif puisqu'il est défini dans le cadre des programmes de l'Education nationale. Il est intégré depuis la rentrée 2015 à l'enseignement civique et moral mis en place du CP à la terminale qui comprend aussi la laïcité.

2.3.6. Le financement de l'enseignement privé

Aujourd'hui, la Ville de Rennes va au-delà de l'obligation de la loi, en ce qui concerne la restauration et le périscolaire. Toutefois, l'enseignement privé ne fait pas partie du comité de suivi du Projet Éducatif Local.

- Les ateliers participatifs du Projet Éducatif Local sont ouverts à tous.

III – Calendrier des prochaines réunions

- **Lundi 30 novembre – 14h** : seconde réunion du groupe de travail "École et périscolaire".

- **Mardi 15 décembre – 18h** : réunion du Comité en séance plénière pour achever le travail sur l'école.

- **Mardi 5 janvier – 17h-19h** : 1^{ère} réunion du groupe de travail consacré au second thème "Services municipaux et espaces publics" animé par Gilles Saignard. ***S'inscrire par mail auprès de Gilles Saignard.***

- **Mercredi 27 janvier – 18h** : 1^{ère} réunion du Comité en séance plénière sur le thème "Services municipaux et espaces publics".

- **Mardi 2 février – 17h-19h** : 1^{ère} réunion du groupe de travail consacré au second thème "Services municipaux et espaces publics" animé par Gilles Suignard. S'inscrire par mail auprès de Gilles Suignard.

- **Mercredi 24 février – 18h** : 2^{ème} réunion du Comité en séance plénière sur le thème "Services municipaux et espaces publics".

- **Mardi 29 mars – 18h** : réunion du Comité en séance plénière.

NB : Patrick WEIL sera aux Champs Libres à Rennes le 22 mars 2016 à 20h.